

FICHE D'INFORMATION 2025-2026

Nous serons à votre disposition au forum des associations, le samedi 6 septembre 2025 de 11h à 18h, à la piscine municipale (20 avenue de l'Europe - 94190 Villeneuve Saint Georges) pour vous présenter les modalités des inscriptions.

CETTE SAISON ! Les inscriptions se font en 2 temps.

1. Inscription en ligne pour la saisie des informations concernant l'adhérent et la création de la fiche de renseignements à télécharger et à signer (<https://hippocampe-plongee.fr/>)
2. Remise du dossier complet + règlement au secrétaire

HORAIRES DES ENTRAÎNEMENTS

Suivant l'ouverture de la piscine aux clubs

- **Lundi** 20h00 – 21h00
- **Jeudi** 20h00 – 22h00
- **Samedi** 08h00 – 10h00 et 10h00 à 12h00

PLANNING PREVISIONNEL POUR LA SAISON 2025-2026

- **Samedi 6 septembre 2025 :** Forum des Associations
- **Lundi 15 septembre 2025 :** Démarrage des entraînements (sous réserve de réouverture de la piscine)
- Octobre 2025 : Pot de bienvenue (date à confirmer)
- Janvier 2026 : Assemblée Générale (date à confirmer)
- Avril-Mai-Juin 2026 : Sortie(s) club technique (passage des brevets) / exploration
- Fin Juin 2026 : Fête du club (fin de saison) (date à confirmer)

Un planning plus complet sera communiqué ultérieurement.

PIECES A PREPARER POUR S'INSCRIRE:

- **UNE PHOTO** (format numérique) pouvant être prise surplace par téléphone.
- **UN CERTIFICAT MEDICAL (CACI)** établi **obligatoirement** avec le **formulaire FFESSM**, conformément aux règles du club. Une copie sera remise dans le dossier d'inscription et l'original sera uniquement présenté au secrétaire, le Club ne le conserve pas.

Vous devez avoir un certificat médical valide pendant toute la durée de vos activités au sein du club.

Vous trouverez joints à cette fiche d'information le CACI et le questionnaire QS-SPORT

Validité du certificat d'un an ou de 3 ans ?

- Pour la Plongée scaphandre et pour l'Apnée (> 6m): Certificat **annuel**
- Pour toutes les autres activités subaquatiques:

Après avoir fourni son certificat initial, renouvellement du certificat tous les trois ans avec **obligation** de fournir **annuellement** au club, l'**attestation indiquant que vous avez répondu négativement à toutes** les questions du **QS-Sport** (Cerfa 15699*01).

Si vous cochez un "OUI", vous devez repasser par une consultation médicale avant délivrance ou non d'un **nouveau CACI**.

Vous ne donnez pas le QS-Sport au club, mais seulement une attestation (sur le modèle fédéral) qui confirme que vous avez répondu "NON" à toutes les questions.

➤ **LE MONTANT DE LA COTISATION** peut être réglé par :

- **Chèques bancaires** : A établir à l'ordre du « Club Hippocampe Plongée ». C'est le seul mode de paiement qui permet de régler sa cotisation en 3 fois. Le premier paiement comprend au minimum 50 euros plus éventuellement le montant de l'Assurance Individuelle Accident (si vous voulez y souscrire). Les trois chèques sont à remettre ensemble et ne sont déposés qu'aux dates proposées. Il est également possible de régler en une seule fois par chèque.
- **Chèques vacances**
- **Coupons sports**
- **PASS'SPORT (reconduit) : / ! \ La date limite de règlement par PASS'SPORT sera communiquée ultérieurement**
Au-delà de cette date ce moyen de paiement ne sera plus accepté.
- **Espèces**
- **Virement** : par virement bancaire sur le compte de l'association (voir RIB ci-après) :



Relevé d'Identité Caisse d'Épargne

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiement de quittance, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

17515	90000	08131370257	93	CE ILE DE FRANCE
c/étab	c/guichet	n/compte	c/rice	domiciliation

IBAN (Identifiant international de compte)

FR76	1751	5900	0008	1313	7025	793
------	------	------	------	------	------	-----

BIC (Identifiant international de l'établissement)

C	E	P	A	F	R	P	P	7	5	1
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Intitulé du compte **CLUB HIPPOCAMPE PLONGEE**
20 AVENUE DE L EUROPE
94190 VILLENEUVE ST GEORGES

CROSNE
51 AVENUE JEAN JAURES
91560 CROSNE
TEL : 01.80.37.70.17

MONTANTS DES COTISATIONS (sans assurance individuelle en option)

- Toutes Sections (Plongée scaphandre, Apnée, Nage avec Palmes)
 - Adulte : **210 €**
 - 2° Adulte d'un même foyer : **190 €**
 - 3° Adulte et plus d'un même foyer : **170 €**
 - Jeune (moins de 20 ans au jour de l'inscription) : **170 €**
- Section Jeunes Plongeurs (de 10 à 14 ans) : **150 €**
- Licence seule (sans bénéfice des activités du club) : **65 €**

La fédération (FFESSM) a procédé une augmentation du montant des licences et l'accès à la piscine se fait désormais par un badge nominatif payant. Ces mesures ont eu pour conséquence une légère augmentation de 10 € sur les cotisations.

INSCRIPTION

L'inscription se fait dans un premier temps en ligne pour créer la fiche de renseignement puis dans un 2^{ème} temps par la remise du dossier complet au secrétaire

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

Une assurance en Responsabilité Civile est incluse dans la licence.

Renseignez-vous auprès de votre compagnie d'assurance afin de vérifier qu'elle vous couvre suffisamment en cas d'accident individuel, sinon la FFESSM propose une **Assurance Individuelle Accident**, au choix.

La cotisation au club ne prend pas en compte cette assurance. Le club peut se charger de la souscription désirée auprès de l'assureur de la FFESSM. Pour cela, son montant devra être ajouté à la cotisation dès la rentrée avec le dossier d'inscription.

Tarifs annuels TTC



Catégorie	Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Piscine
Loisir de base	24,20 €	28,85 €	49,45 €	13,40 €
Loisir TOP	46,35 €	57,70 €	95,80 €	-

Renseignements supplémentaires sur le site : <https://www.assurdiving.com/>

PASSAGE DE BREVETS OU QUALIFICATION

Pour chaque passage de brevet ou qualification, une carte vous sera délivrée par la FFESSM.

Le coût de cette carte (au prix FFESSM en vigueur de 16 euros) restera à la charge de l'adhérent.



Le club est adhérent à la FFESSM. L'adhésion au club implique le respect des règles fédérales.

En cas de perte d'une carte de brevets ou de licence la fédération les facture 20€ par carte

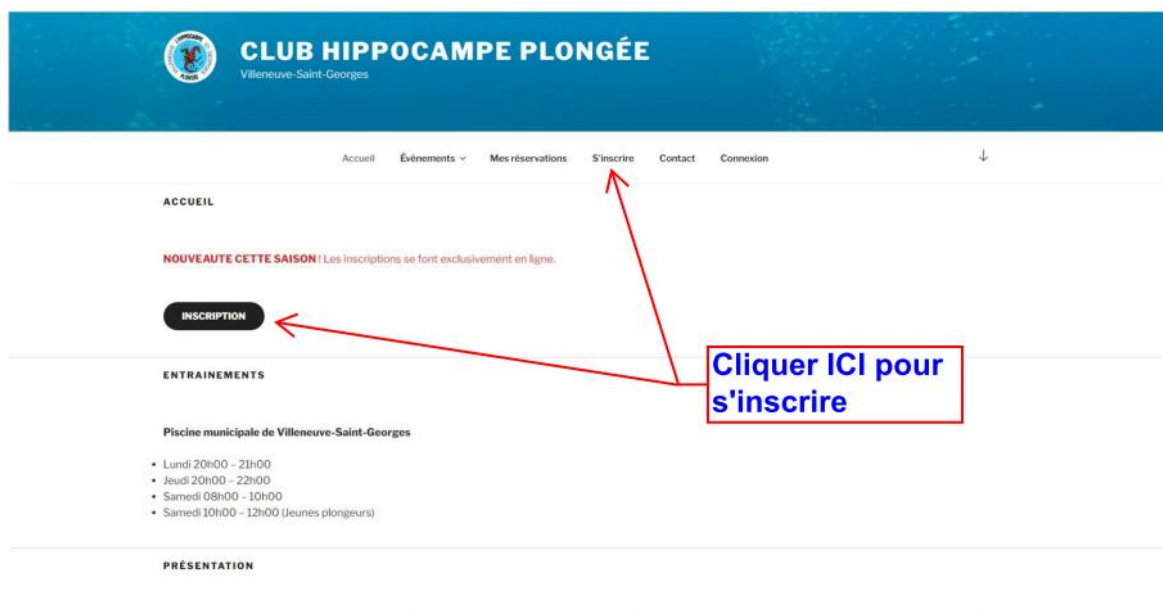
PROCEDURE POUR S'INSCRIRE

1. Accès au site du club :

<https://hippocampe-plongee.fr/>

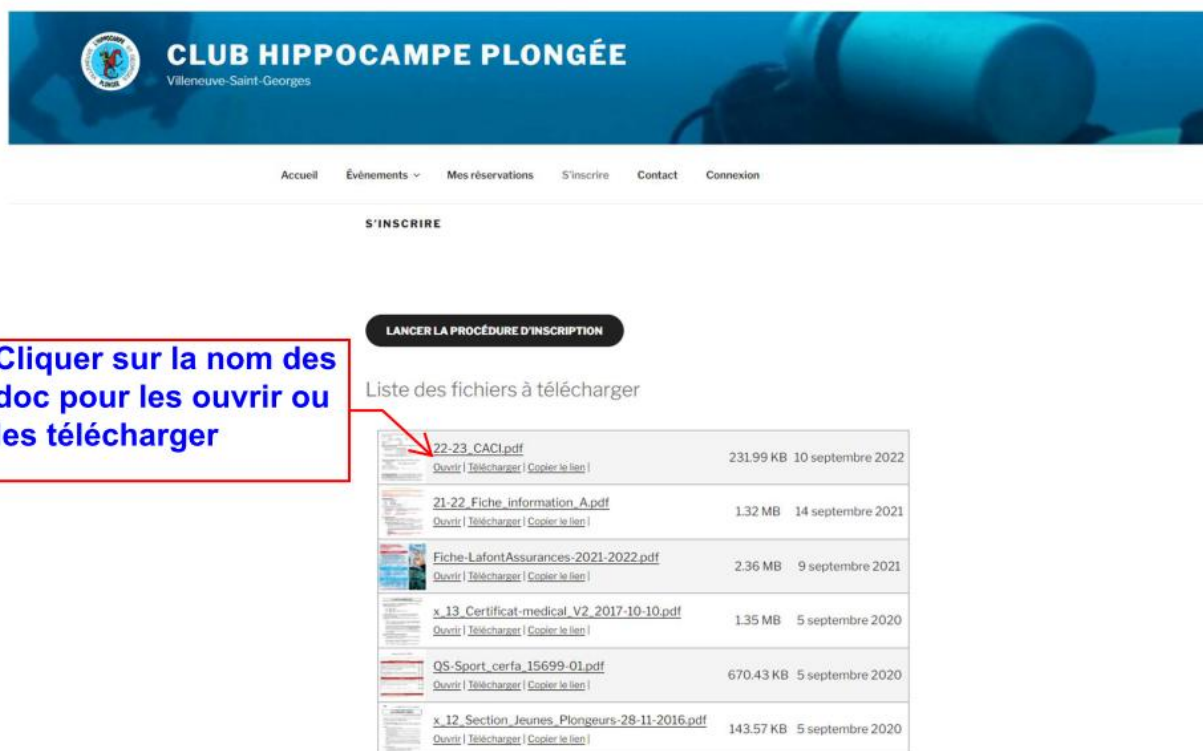
2. Page d'inscription :

Cliquer sur « s'inscrire » dans le menu en haut ou sur le bouton « INSCRIPTION »



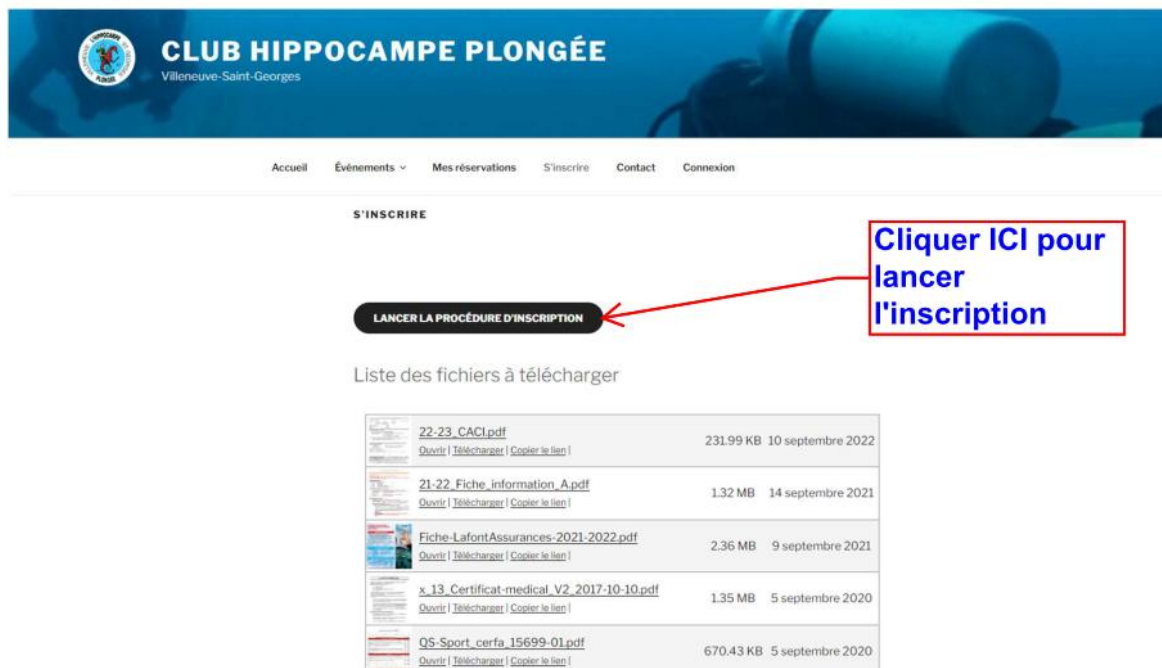
3. Prendre connaissance de la procédure d'inscription :

Télécharger les documents d'informations, de règlement intérieur, les documents relatifs au contrôle médical, et de garanties d'assurances individuelles pour en prendre connaissance.



4. Lancer l'inscription :

Cliquer sur le bouton « LANCER LA PROCEDURE D'INSCRIPTION »



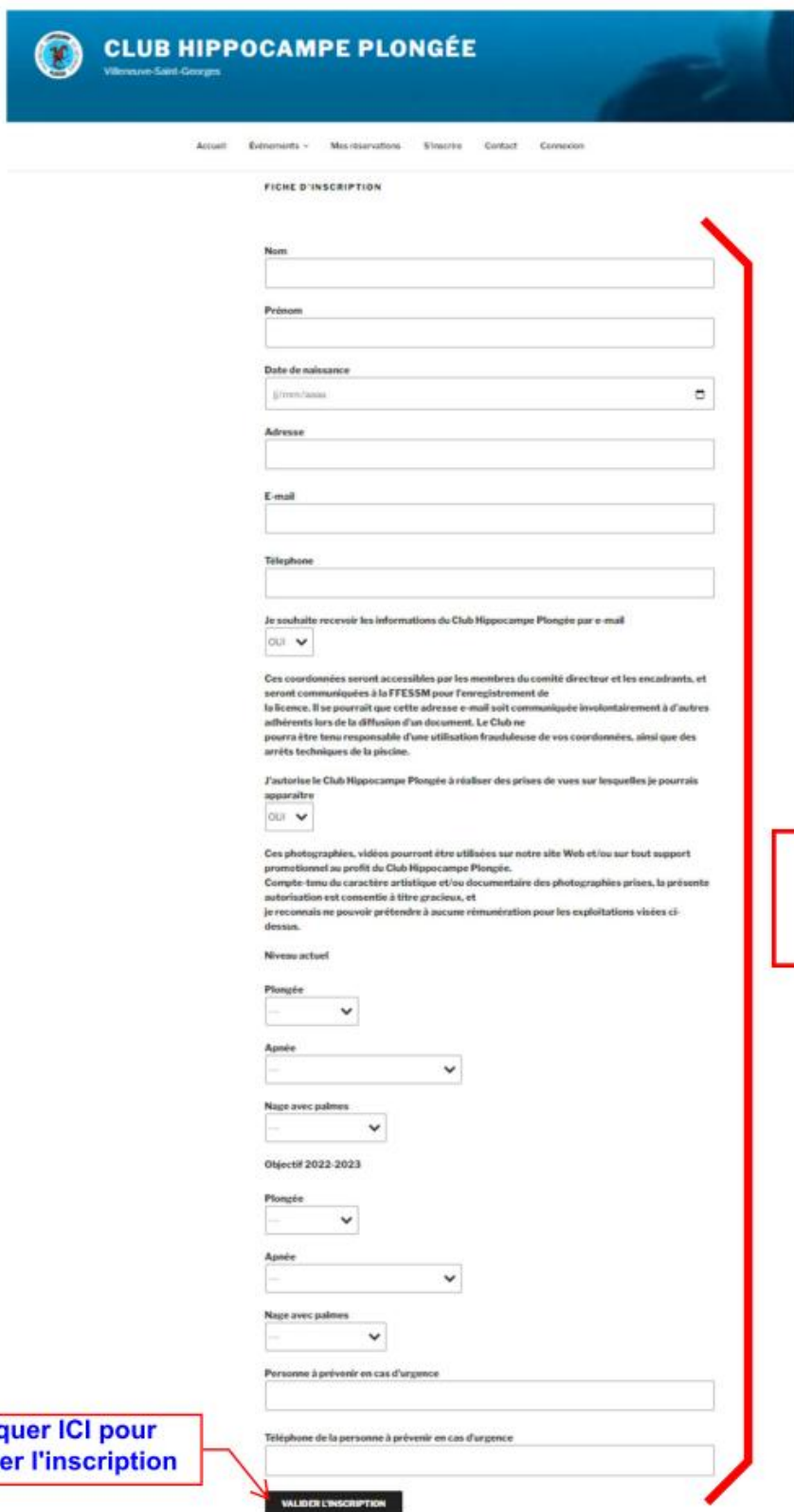
The screenshot shows the website header with the club logo and name, and a navigation menu. Below the header, there is a section titled "S'INSCRIRE" with a prominent button labeled "LANCER LA PROCEDURE D'INSCRIPTION". A red arrow points from a text box to this button. Below the button, there is a section titled "Liste des fichiers à télécharger" containing a table of PDF files for download.

Fichier	Taille	Date
22-23_CACI.pdf	231.99 KB	10 septembre 2022
21-22_Fiche_information_A.pdf	1.32 MB	14 septembre 2021
Fiche-LafontAssurances-2021-2022.pdf	2.36 MB	9 septembre 2021
s_13_Certificat-medical_V2_2017-10-10.pdf	1.35 MB	5 septembre 2020
QS-Sport_cerfa_15699-01.pdf	670.43 KB	5 septembre 2020

Cliquer ICI pour
lancer
l'inscription

5. Procéder à l'inscription :

Renseigner le formulaire puis cliquer sur le bouton « VALIDER L'INSCRIPTION »



The screenshot shows the registration form for Club Hippocampe Plongée. The form is titled "FICHE D'INSCRIPTION" and includes the following fields:

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Adresse
- E-mail
- Téléphone
- Je souhaite recevoir les informations du Club Hippocampe Plongée par e-mail (dropdown menu)
- Ces coordonnées seront accessibles par les membres du comité directeur et les encadrants, et seront communiquées à la FFESSM pour l'enregistrement de la licence. Il se pourrait que cette adresse e-mail soit communiquée involontairement à d'autres adhérents lors de la diffusion d'un document. Le Club ne pourra être tenu responsable d'une utilisation frauduleuse de vos coordonnées, ainsi que des arrêts techniques de la piscine.
- J'autorise le Club Hippocampe Plongée à réaliser des prises de vues sur lesquelles je pourrais apparaître (dropdown menu)
- Ces photographies, vidéos pourront être utilisées sur notre site Web et/ou sur tout support promotionnel au profit du Club Hippocampe Plongée. Compte-tenu du caractère artistique et/ou documentaire des photographies prises, la présente autorisation est consentie à titre gracieux, et je reconnais ne pouvoir prétendre à aucune rémunération pour les exploitations visées ci-dessus.
- Niveau actuel
- Plongée (dropdown menu)
- Apnée (dropdown menu)
- Nage avec palmes (dropdown menu)
- Objectif 2022-2023
- Plongée (dropdown menu)
- Apnée (dropdown menu)
- Nage avec palmes (dropdown menu)
- Personne à prévenir en cas d'urgence
- Téléphone de la personne à prévenir en cas d'urgence
- VALIDER L'INSCRIPTION (button)

A red bracket on the right side of the form indicates the fields to be filled out. A red box at the bottom left contains the text "Cliquer ICI pour valider l'inscription" with an arrow pointing to the "VALIDER L'INSCRIPTION" button.

**CHAMPS A
RENSEIGNER**

Un mail vous est envoyé avec la fiche d'inscription pré-remplie.
Il vous faut la vérifier et la signer pour constituer votre dossier.